

**PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE**  
**ANNEE SCOLAIRE : 2023 / 2024**  
**CIRCONSCRIPTION DE LYON 8 / LYON 2**

Ecole	Ecole maternelle Jean GIONO 18 rue Stéphane COIGNET 69008 LYON
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	18 rue Stéphane COIGNET, 69008 LYON 04 78 76 13 77 <a href="mailto:Ce.0693747y@ac-lyon.fr">Ce.0693747y@ac-lyon.fr</a>
Direction	Marie BILLAUD

Date	08/11/2022
Ouverture de séance	18h00
Clôture de séance	20h00

**Présents**

NOM	FONCTION
Aïda IBRAHIM MSAIDIE	Représentante des parents d'élèves
Alisée VOISIN	Responsable de secteur ville de Lyon
Amal AIT YASSINE	Représentante des parents d'élèves
Amandine BOISNARD	Enseignante PS/MS 1,5 et 10 GS 4
Anissa OURAS	Atsem GS 3 et 4
Audrey GARCIA	Enseignante GS 3
Bella THIAM	Représentante des parents d'élèves
BenKarim ARCHADI	Directeur Périscolaire Maternelle
Bernard CHAUMEIL	DDEN
Choubeila DJOUDI	Atsem PS/MS 1
Claire PEGON	Enseignante GS 3 et 6
Florence CLERMOND	Enseignante PS/MS 9
Florence ECOIFFIER	Atsem PS/MS 9
Iris AGNESE-JUNG	Enseignante GS 8
Joanita MOUNICHY	Enseignante GS 7
Juliette MATHUS	Enseignante PS/MS 10
Ludivine BRU	Enseignante PS/MS 5
Marie BILLAUD	Directrice de l'école
Nadia MOSLIH	Représentante des parents d'élèves
Nicole ADAGBLEDU	Représentante des parents d'élèves
Nouria HAOUCHET	Assistante Sociale Scolaire
Pauline LAPEYRE	Enseignante GS 7
Rahma KANOUNE	Représentante des parents d'élèves
Samira-Noëlle HAJAJE	Représentante des parents d'élèves
Séverine BAZIN	Enseignante TPS/PS 1
Sofia BEN KMICHA	Atsem TPS/PS 1
Virginie PRADELLE	Atsem PS/MS 10

## Absents excusés

Aïcha HANI	Représentante des parents d'élèves
Anne-Sophie CHAMBON	Enseignante spécialisée G RASED
Clémence JASSERAND	Animatrice du Lieu Accueil Parents
Fabien DESRUENNES	Représentant des parents d'élèves
Florence MOULIN	Enseignante spécialisée E RASED
Isabelle ROTAGNON	Enseignante PS/MS 1
Huguette SONGUE NSANGUE	Représentante des parents d'élèves
Mathilde RIVIELLO	Enseignante GS 4
Meriem FENNOUCHE	Représentante des parents d'élèves
Mohamed YAHIA	Infirmier scolaire ville de Lyon
Nadia FASSI FEHRI	Psychologue scolaire RASED
Patrick ODIARD	Elu à l'Education ville de Lyon
Sophie BEAUMOND	Inspectrice de l'Education Nationale L8-L2
Soweig GERBIER	Médecin scolaire ville de Lyon
Zamira MILUSHI	Représentante des parents d'élèves

## Compte-rendu

### 1/ Présentation et règlement du conseil d'école

Les Conseils d'école ont lieu 3 fois dans l'année. Ils rassemblent des membres divers : équipe enseignante, personnels de mairie dont les ATSEMS, représentants des parents d'élèves, élus de la ville de Lyon, DDEN...

L'ordre du jour est défini par la directrice une semaine avant en fonction des questions et remarques des membres du conseil.

Le conseil d'école permet d'aborder l'organisation générale de l'école (pas de cas particulier d'une classe ou d'un élève).

Seuls les membres de droit du conseil ont le droit de vote.

### 2/ Elections et rôle des parents d'élèves

Depuis la rentrée 2023, nous avons administrativement 10 postes possibles de délégués et 10 postes de suppléants (puisque 10 classes administratives). Nous avons 7 représentants parents présents ce soir.

Les élections ont eu lieu vendredi 13 octobre 2023

<b>Participation</b>	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	301
Nombre de votants	111
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés (S)	110
Taux de participation	36.88%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	11.00

Participation légèrement moins élevée qu'en 2022 (44% participation en 2022)

12 parents élus sur la liste : 10 titulaires et 2 suppléants.

Rôle des parents d'élèves : être présents et intervenir aux réunions des conseils d'école. Ils peuvent également avoir un rôle de médiateurs entre les autres parents d'élèves -et notamment ceux qui sont le plus éloignés de l'école- et l'équipe enseignante. En tant que parents délégués, ils peuvent accompagner une famille lors d'un rendez-vous, une réunion avec l'équipe enseignante.

Ce sont les interlocuteurs privilégiés de l'équipe de l'école. Ils ont le droit de vote au conseil d'école (10 votes pour l'école à chaque conseil).

Ce rôle est à différencier de celui des parents membres de l'association Les Graines de Giono même si ce sont parfois les mêmes parents qui s'engagent aux élections et dans l'association.

La directrice invite les parents élus à réfléchir à la conception d'un affichage spécifique afin de faciliter leur reconnaissance par les autres parents.

### **3/ Présentation de l'école: personnels et missions**

L'équipe enseignante :

13 enseignants titulaires sur l'école : 10 titulaires de classe + 2 enseignants qui assurent les compléments de temps partiels + 1 directrice.

L'équipe enseignante est complétée par le RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) qui peut avoir des actions de prévention et de remédiation : 2 enseignantes spécialisées et une psychologue scolaire spécialisée dans les problématiques concernant les apprentissages. Cette équipe intervient selon différentes modalités à l'école. La plaquette d'information est donnée aux parents d'élèves qui le souhaitent et disponible également dans les halls de l'école et au bureau de la directrice. Numéro de téléphone du RASED (répondeur) : 04.78.01.75.11.

Les Atsem et AESH :

Il y a une Atsem par classe pour les PS-MS et normalement un mi-temps pour les classes de GS dédoublées : en théorie 7,5 postes d'Atsem sur l'école mais 8 équivalents temps plein présents et donc 9 Atsem qui interviennent sur la semaine. On rappelle l'importance de ces

personnels dans le fonctionnement de l'école par la multitude des tâches qui leur sont confiées sur les temps scolaires et périscolaires. Les Atsem font partie de la communauté éducative.

Les AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) accompagnent des enfants notifiés par la Maison Départementale (MDPH). Sur l'école, 3 personnels interviennent : 2 personnes à temps plein et 1 personne à tiers temps. Il y a en moyenne 1 enfant notifié ou en attente de notification par classe, pour différents types de handicaps (troubles des apprentissages type « dys », troubles de l'attention et de la concentration –TDAH-, autisme, difficultés de comportement...). On parle d'inclusion scolaire pour ces élèves dont le dossier et les aides sont remises en question chaque année en fonction de leur progrès à l'école. Les notifications et recrutement prennent du temps donc les enfants ne bénéficient pas forcément de l'aide d'une AESH (presque 1 an de délai entre les premiers RDV et la mise en place de l'AESH).

Les Services civiques :

Grosses difficultés de recrutement : nous n'avons pour l'instant personne sur la mission de service civique administratif et pédagogique. La permanence téléphonique ne peut pas être remise en place quotidiennement et l'ouverture du portail à 15h doit être assurée par les enseignantes, ce qui peut poser problème régulièrement puisqu'elles doivent quitter leur classe.

Une ADL (ambassadeur.rice du livre) pour accompagner des petits groupes d'enfant à la bibliothèque de l'école doit arriver d'ici le 20 novembre. Elle est recrutée et formée par l'Association AFEV.

L'équipe périscolaire :

C'est toujours le Centre Social Gisèle Halimi qui gère les temps du midi et du soir. Karim Archadi est le Directeur d'Accueil de Loisirs pour la maternelle. Les animateurs encadrent les enfants sur les temps périscolaires. Les Atsem et vacataires les assistent sur les temps du midi. La garderie du matin est gérée par des vacataires (inscription auprès d'Isabelle ROTAGNON en classe 1 de manière générale – de manière temporaire, durant l'absence d'Isabelle, par la direction d'école).

Coordonnées de Karim Archadi : 07 56 02 76 04. Une communication sera faite aux familles.

L'équipe médico-sociale :

Nous travaillons en lien avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile), et notamment le docteur Carole Cavée Bouchon. La PMI s'occupe des bilans de santé des PS-MS. L'Equipe médico-sociale de la ville de Lyon est également présente à partir de la Grande Section : un médecin, un infirmier et une assistante sociale qui ont leur bureau dans le bâtiment B de l'école (accès par le numéro 12 rue Stéphane Coignet). Leur mission principale : la santé physique, mentale et sociale des élèves.

Nouveauté de cette année : nous devrions avoir, dans le cadre d'une expérimentation, une nouvelle assistante sociale spécifique pour la maternelle qui interviendrait dès la TPS et

pourrait aider et guider les familles dès les premières années d'école. Le recrutement est en cours et ce n'est pas un poste définitif. Le poste serait partagé entre Jean Macé et Jean Giono, avec plus de temps sur Giono car plus de besoins initiaux recensés.

A noter que l'assistante sociale et la directrice font partie de l'équipe de la lutte contre le harcèlement. Elles sont référentes sur le groupe scolaire. Une formation a eu lieu en début d'année pour l'ensemble du personnel de l'école afin de prévenir et traiter les situations. Une information complète sera communiquée aux parents dès que possible.

Autre personnel municipal :

Il faut noter également la présence d'une gardienne présente sur l'école et du personnel de restauration scolaire qui interviennent également auprès des enfants.

Autres intervenants auprès des familles :

Bruno Marie est professeur de français pour les parents (cours OEPRE)

Clémence Jasserand est animatrice au Lieu Accueil Parents (LAP). Présente les vendredis.

#### 4/ Bilan de la rentrée 2022 : effectifs, protocoles et exercices de sécurité, appel à la coopérative

- Les effectifs au 7 novembre 2023 :

Répartition par niveau 2023-2024	
<b>CYCLE I</b>	<b>185</b>
TPS	18
PS	54
MS	50
GS	63
<b>TOTAL</b>	<b>185</b>

*A noter : toujours des demandes d'inscriptions au cours de l'année : 6 TPS en liste d'attente car les familles ne sont allées en mairie que cet été au mieux, en septembre-octobre pour la plupart, pensant avoir une place pour janvier.*

Pour rappel, avec les années précédentes :

	15/10/2019	02/11/2020	07/11/2021	08/11/2022	07/11/2023
Effectif global	236	220	221	209	185
TPS	22	22	20	23	18
PS	77	67	60	54	54
MS	68	77	73	64	50
GS	69	54	68	68	63

Les répartitions actuelles :

- 5 Classes de GS à 10 / 13 et 14 élèves
- 4 Classes de PS-MS à 24-25
- 1 Classe de TPS-PS à 25 élèves

Moyenne de 18,5 élèves par enseignant mais déséquilibre des effectifs du fait du dispositif des grandes sections dédoublées :

63 élèves en GS sur 5 classes : 12,5 élèves pour les Grandes Section

122 élèves en TPS-PS-MS sur 5 classes : 24.4 élèves par classe en moyenne (23.5 l'année

**Attention :** Il y a de nouveau un gros risque de fermeture de classe vue la baisse d'effectif constatée depuis 3 ans. L'école va être en surveillance pour l'année prochaine (ce serait une classe de GS qui serait sûrement fermée puisque promotion de 50 MS cette année).

Pour les Grandes Sections, le seuil est à 15 élèves par classe

- Entre 45 et 60 élèves : 4 classes
- Entre 60 et 75 élèves : 5 classes

	07/11/2023	Septembre 2024
Effectif global	185	172
TPS	18	20
PS	54	18 + 30 = 48
MS	50	54
GS	63	50

Moyenne globale 17,2 élève pour 10 enseignants / 19,11 pour 9 enseignants

5 classes de GS à 10 > 4 classes de GS à 12 ou 13 élèves

122 élèves de TPS-PS-MS toujours sur 4 classes > 24,4 élèves en moyenne par classe

Il y a une baisse de la natalité depuis 2019. Tout l'arrondissement du 8ème est plutôt en fermeture de classes. On prévoit au moins 5% de baisse d'effectif sur notre circonscription.

Conséquence sur le personnel de l'école : une enseignante et une Atsem perdraient leurs postes (+ remaniement –encore- en interne des salles de l'école, et des répartitions de classes).

La décision de fermeture par l'Inspection académique est souvent prise dès la fin de l'hiver-début printemps en fonction des chiffres prévus.

Les inscriptions scolaires sur Lyon vont être avancées en février cette année. Il est nécessaire de rappeler aux familles que la scolarisation commence le 1<sup>er</sup> septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année civile. Pour les TPS, ils sont censés avoir 2 ans au 1<sup>er</sup> septembre. Il n'y a pas de communication de la ville de Lyon car seules les écoles classées en REP/REP+ sont concernées. Le nombre de places en TPS varie en fonction des effectifs dans le reste de l'école. Plus tôt la demande est faite, plus il y a de chance que l'enfant ait une place (même si la rentrée peut être décalée à novembre ou janvier).

La décision de fermeture de classe est actée en juin de manière définitive (d'où la difficulté à prendre en compte des inscriptions de TPS durant l'été, une fois que le retrait d'une classe est acté).

- Protocoles et exercices de sécurité:

Il n'y a plus vraiment de protocole sanitaire spécifique au COVID.

Protocole vigipirate alerte attentat :

-Effectuer, si cela est possible, un contrôle visuel des sacs des adultes avec le consentement de leurs propriétaires

-Vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'école.

-Demander aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Au portail il y a toujours un personnel de l'école :

Notre gardienne Chaifia Zerzaihi à 8h20, 11h50 et 16h35 (+les directeurs parfois).

A 14h05 Fabienne Travailot, enseignante UPE2A en élémentaire

A 15h une enseignante de l'école : Mme Bazin en P1 car peu d'élèves / Mme Garcia ou Mme Riviello en P2 GS dédoublées

L'évacuation alerte incendie s'est bien déroulée, comme chaque année. Il y a normalement 2 exercices par an mais nous avons déjà eu le droit à des exercices non prévus en début d'année (élève en élémentaire qui déclenchait l'alarme puis problème d'alarme 3 matins en octobre).

Nous n'avons pas encore fait l'exercice de confinement / évacuation « PPMS risque attentat » cette année.

Les deux directeurs ont demandé l'appui de l'équipe mobile de sécurité de l'Inspection Académique pour réfléchir à la rédaction d'un nouveau protocole de mise en sûreté et éventuellement former dans les années à venir l'ensemble de l'équipe à la gestion d'une vraie situation de crise. Même si nous ne nous sentons pas spécialement visés par le risque attentat, il est bon de noter qu'en deux ans, nous avons eu deux alertes confinements pour des problèmes de sécurité aux abords de l'école : signalement d'une personne « désaxée » il y a 2 ans et une fuite de gaz dans le quartier l'année dernière.

Dans les protocoles PPMS de la ville de Lyon, il est demandé d'utiliser des sifflets qui ont été fournis à l'école maternelle à la rentrée : l'information se diffuse dans l'école par relais puis une fois que tout le monde est prévenu, il est demandé un silence complet et un passage d'informations uniquement par message téléphonique. Cela reste compliqué lorsqu'il y a plusieurs bâtiments dans un groupe scolaire comme le nôtre.

- Appel à la coopérative

Nouvel appel cette année : 20€ par élève (ce qui est nécessaire pour petits achats dans chaque classe + petite sortie ou spectacle + grande sortie annuelle)

Dons septembre/octobre : 2145€ sur l'école soit environ 11€ par élève récoltés

1<sup>ère</sup> Vente de gâteaux : 137€

Un bilan plus détaillé sera proposé au prochain CE (co-trésorière absente ce soir)

## **5/ Les travaux intérieurs et les espaces extérieurs de l'école**

- BCD : Bibliothèque de l'école

Travaux de cloisonnement faits durant l'été. Terminés la veille de la prérentrée des enseignants, lorsque le personnel municipal avait déjà repris.

Aménagement à la charge du personnel de l'école sur son temps personnel.

Plafonds devaient être refaits à la Toussaint : travaux reportés (vacances février apriori).

- Nouvelle demande suite à ces premiers travaux

Refaire l'ensemble des peintures des murs, au moins les couloirs et portes des deux bâtiments.

Mail envoyé aux services travaux + élu Monsieur Odiard en octobre 2023.

Si accord et vote par la municipalité, ce ne serait pas avant 2025 (délais classiques expliqués précédemment en CE).

- Les espaces extérieurs de l'école

Pas de nouvelles du projet qui était dans un premier temps prévu pour l'été 2023, puis repoussé à l'été 2024.

Pas de présentation du projet finalisé par les maitres d'œuvres pour l'instant. Quel sera le calendrier de mise en œuvre ? Combien de cours seront réellement transformées ?

Il est toujours prévu une présentation de l'avant-projet par la chargée de projet. Les travaux concerneraient les cours B du groupe scolaire en priorité.

## 6/ Règlement intérieur de l'école 2023-2024

- Adoption du règlement intérieur 2023-2024

Le nouveau règlement est soumis au vote des membres de droit de ce conseil.  
Document envoyé par mail en amont et mis en annexe du CR.



Rappel d'un point du règlement scolaire/périscolaire : il est nécessaire de prévenir Karim en cas d'absence ou de retard (possible par SMS).

Vote : 18 participants

Pour	Contre	Ne s'exprime pas
18	0	0
100%	0%	0%

Le règlement est voté en l'état à la majorité. Il sera collé dans les cahiers de liaison pour signature par l'ensemble des responsables légaux.

## 7/ Les différents projets pédagogiques – le projet d'école

- Parcours artistique et culturel des élèves
  - Sortie au théâtre le Ciel « une forêt en ville » en mai pour les GS, spectacle participatif.
  - Musée des confluences en décembre pour les GS : une visite libre du musée et participation à un atelier : la ronde des animaux.
  - En fin d'année, atelier au parc de la tête d'Or



- Projet jardinage, nature et école dehors

Pour les 4 classes de PS-MS :

Accompagnées l'année dernière par l'association « L'atelier des saisons »

Le but était d'aménager un potager à l'école, sensibiliser à la nature, comprendre d'où viennent les aliments qu'on mange...

Sortie prévue en fin d'année au grand parc de Miribel Jonage – atelier pédagogique à l'Iloz. Plusieurs classes de l'école vont également proposer des sorties nature au parc de PArilly

- La classe de TPS-PS ira à la ferme pédagogique.

- Fêtes de fin d'année :

Il y aura toujours un petit déjeuner de Noël et un livre offert pour chaque enfant par la coopérative scolaire la dernière semaine avant les vacances.

Sensibilisation à l'importance de l'objet livre et la lecture

## **8/ Les actions avec l'association "les Graines de Giono"**

Actions prévues :

- Une ou deux semaines autour des écrans en janvier-février
- Kermesse : des temps de préparation vont avoir lieu très vite pour préparer un temps plus festif pour les enfants. Un spectacle pourrait être envisagé. Différencier des jeux sur temps scolaire maternelle et élémentaire est également une piste de réflexion.

Pas de fête du printemps cette année

## **9/ les évènements à prévoir – calendrier de l'année**

-Ventes de gâteaux régulières dans l'année – communication par mots, affichages, sms

Photos de classe au printemps pour commande avant la fin de l'année scolaire.

-Conseils d'école : lundi 11 mars (ODJ coopérative scolaire, travaux...) et mardi 18 juin (bilan de l'année et projection année suivante)

- Evènements artistiques et culturels :

Grande lessive le jeudi de fin mars – nous ne connaissons pas encore le thème

Surement la semaine des langues au printemps aussi

Rallye maths deuxième édition : jeux mathématiques sur deux semaines avec participation des parents à l'école + remise des diplômes à 16h15 le dernier jour comme l'année dernière

- Avec les parents :

Kermesse : date à définir entre les deux écoles + association graines de Giono

PROCES VERBAL REDIGE PAR LA DIRECTRICE : Marie BILLAUD

A PARTIR DES NOTES DE LA SECRETAIRE DE SEANCE : Juliette MATHUS

RELECTURE : Mathilde RIVIELLO